Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

17e séance, 19e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 23 mai 2017, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1re Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers**.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires absent :

Monsieur Mathieu Boilard, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, M. Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 mai 2017 ouverte à 19 h 32.

Formules Municipales - no 3014 spécial

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique.*

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-16-17-164

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

D'AJOUTER le point 1.11 – Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis - Présentation;

DE RETIRER le point 2.4 – Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Nomination d'un délégué;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires
- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2017
  - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président
- 1.10 Présentation du programme de qualité de l'air intérieur
- 1.11 Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis – Présentation

2.0 Décisions
- 2.1 Cession d'une parcelle du lot 2 358 038 à la Municipalité de St-Henri-de-Lévis
- 2.2 Politique relative à la qualité de l'air intérieur – Adoption
- 2.3 Projet de division du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs en 11 circonscriptions électorales
- 2.4 Cession d'une partie du lot 6 053 072 à la Ville de Lévis – École secondaire de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Autorisation

3.0 Information
- 3.1 Portrait des effectifs scolaires 2017-2018
- 3.2 Budget – Nouvelles mesures
- 3.3 Priorités des commissaires – Budget / Orientations
- 3.4 Fédération des commissions scolaires du Québec
- 3.5 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapport des comités
- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

Formu... Municipales - ...14 spécial

5.0 Questions diverses
5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

CC-16-17-165

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 avril 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 18 mai 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 avril 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal du 25 avril 2017 est fait.

CC-16-17-159 :

2.4 Répartition du surplus et de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 605-2016

Les sommes ont été versées aux commissaires.

CC-16-17-160 et CC-16-17-161 :

2.1 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Bertin Fillion
2.2 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Mme Patricia Méthot

Les autorisations ont été accordées à M. Bertin Fillion et à Mme Patricia Méthot.

CC-16-17-162 :

2.3 Offre d'achat – Immeuble – 25, rue Vincent-Chagnon, Lévis

Aucun développement depuis l'adoption de la résolution.

Suivi au procès-verbal du 28 février 2017 :

CC-16-17-134

3.4 Circulation des élèves / piétons – secteur des Constellations / St-Jean-Chrysostome (M. Jean-François Labbé)

La CSDN n'a pas eu de retour de la Ville de Lévis. Toutefois, M. Marc Picard, député, a contacté M. Jérôme Demers, président, afin d'obtenir des précisions.

Formules municipales - no 3014 spécial

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Aucune correspondance.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

1.10 Présentation du programme de qualité de l'air intérieur

Monsieur Pierre-Guy Brassard, directeur adjoint des Services des ressources matérielles et madame Andrée-Anne Goudreault, conseillère en gestion de la présence au travail aux Services des ressources humaines, présentent le programme de qualité de l'air intérieur à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Ils répondent aux questions des commissaires. Ils remettent un exemplaire du programme à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.11 Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis – Présentation

Monsieur Martin Hugues Gauthier, gestionnaire administratif au Centre national de conduite d'engins de chantier, et madame Mylène Laverdière-Bélanger, directrice à l'École de la Clé d'Or, présentent aux membre du conseil des commissaires le document relatif à la campagne de financement de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Ils mentionnent que des journées thématiques seront organisées par les établissements scolaires de la CSDN du 15 au 21 octobre 2017. Pour conclure la campagne de financement, une grande marche familiale se tiendra le 26 mai 2018. Ils répondent aux questions des commissaires.

2.0 DÉCISIONS

CC-16-17-166

SRM

2.1 Cession d'une parcelle du lot 2 358 038 à la Municipalité de St-Henri-de-Lévis

ATTENDU la demande formulée par la Municipalité de St-Henri-de-Lévis d'acquérir une parcelle de terrain du Centre de formation en montage de lignes, lot 2 358 038, à des fins d'utilité publique d'une superficie approximative de 76 mètres carrés;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Navigateurs peut aliéner ladite parcelle de terrain sans requérir l'autorisation ministérielle prévue au « *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire* », la valeur de l'évaluation foncière se situant bien en deçà de 100 000 $, à savoir, à 570 $;

ATTENDU QUE la cession de cette parcelle de terrain ne créera pas de préjudice au Centre de formation en montage de lignes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs cède à la Municipalité de St-Henri-de-Lévis, une parcelle du lot 2 358 038, d'une superficie

Formules Municipales - no 3014 spécial

approximative de 76 mètres carrés, le tout tel qu'apparaissant aux documents portés à l'attention des membres du conseil des commissaires, pour la somme de cinq cent soixante-dix dollars (570 $), celle-ci correspondant à l'évaluation foncière attribuée à ladite parcelle;

QUE la Municipalité de St-Henri-de-Lévis assume tous les frais inhérents à ladite transaction;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-167
SRM

2.2 Politique relative à la qualité de l'air intérieur – Adoption

ATTENDU qu'il est important d'établir des méthodes et des politiques contribuant à maintenir une bonne qualité de l'air intérieur des édifices de la commission scolaire;

ATTENDU la conclusion du rapport du Vérificateur général du Québec sur la qualité de l'air intérieur;

ATTENDU l'orientation quatre (4) de la planification stratégique;

ATTENDU le programme de qualité de l'air intérieur déployé par les Services des ressources matérielles;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique relative à la qualité de l'air intérieur;

ATTENDU que la politique relative à la qualité de l'air intérieur a été portée à l'attention des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adopte la politique relative à la qualité de l'air intérieur;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document relatif découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-168
SG

2.3 Projet de division du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs en 11 circonscriptions électorales

ATTENDU l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires*, laquelle stipule que le conseil des commissaires doit adopter un projet de division du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales au cours de l'année qui précède celle où doit avoir lieu une élection générale;

ATTENDU que la commission scolaire peut diviser son territoire en 10 circonscriptions électorales, puisque le nombre d'électeurs est supérieur à 70 000, mais inférieur à 150 000, le tout conformément à l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires*;

ATTENDU que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé la commission scolaire, conformément à l'article 7 de la *Loi sur les élections scolaires* à établir une circonscription additionnelle tel que le prévoit la lettre du 15 mai 2017 dont copie est déposée aux présentes et versée aux archives sous la cote CC-16-17-168;

Formules Municipales - no 3514 spécial

ATTENDU que le nombre d'électeurs des 11 circonscriptions électorales du projet proposé n'est ni supérieur, ni inférieur de plus de 25 % au quotient obtenu par la division du nombre total d'électeurs de la commission scolaire par le nombre de circonscriptions, conformément à l'article 7.2 de la *Loi sur les élections scolaires*;

ATTENDU que les 11 circonscriptions électorales proposées sont délimitées dans le respect de la plus grande homogénéité socio-économique possible;

ATTENDU que le projet de division tient compte de la localisation des établissements d'enseignement de la commission scolaire, des barrières physiques, des tendances démographiques, des limites des municipalités, de la contiguïté des territoires, de la superficie et de la distance;

ATTENDU l'étude du projet de division du territoire en 11 circonscriptions électorales par le comité relatif à la division en circonscriptions électorales du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs lors de la séance du 25 avril 2017;

ATTENDU la recommandation des membres du comité relatif à la division en circonscriptions électorales du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs présentée aux membres du conseil des commissaires lors de la séance du 25 avril 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER le projet de division du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs en 11 circonscriptions électorales, tel qu'il est déposé et versé aux archives sous la cote CC-16-17-168;

ADOPTÉE à l'unanimité

Suspension de la séance, il est 21 h 53.

Retour en séance publique, il est 22 h 03.

2.4 Cession d'une partie du lot 6 053 072 à la Ville de Lévis – École secondaire de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Autorisation

CC-16-17-169

PROPOSITION DE DÉPÔT

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE DÉPOSER le projet de résolution pour étude lors de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 30 mai 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Portrait des effectifs scolaires 2017-2018

Ce point est reporté au conseil des commissaires du 27 juin 2017.

3.2 Budget – Nouvelles mesures

Ce point est reporté au comité plénier extraordinaire du 30 mai 2017.

Formules municipales - no 3014 spécial

3.3 Priorités des commissaires – Budget / Orientations

Ce point est reporté au comité plénier extraordinaire du 30 mai 2017.

3.4 Fédération des commissions scolaires du Québec

CC-16-17-170

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 3.4 – Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 22 h 10.

CC-16-17-171

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 22 h 25.

3.5 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, dépose son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

Les point 4.1 à 4.6 concernant les rapports des comités sont reportés à la prochaine séance du conseil des commissaires du 27 juin 2017.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

CC-16-17-172

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 28.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jérôme Demers
Président

Guylaine Giguère
Secrétaire générale

Formules Municipales - no 3014 spécial